

Gare RER E de Bry-Villiers-Champigny : les élus écrivent au préfet de région



Les inquiétudes persistent quant au financement et à la réalisation dans les temps de la gare d'interconnexion RER E – ligne 15 du Grand Paris Express de Bry-Villiers-Champigny.

En octobre 2015, la Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage, avait débloqué 5 millions d'euros pour poursuivre les études liées à cette nouvelle station. De quoi permettre de poursuivre les études sans retard. Sauf qu'il ne s'agit pas seulement de construire une gare, l'interconnexion va nécessiter de passer de 2 à 4 ou 5 voies, ce qui devrait coûter autour de 300 millions d'euros. Cette étape doit être définie dans le schéma directeur du RER E. Or, si les études du schéma directeur du RER E sont bien financées, dans le cadre du Contrat de plan Etat région (CPER 2015-2020), les travaux de mise en oeuvre de ce schéma directeur restent à budgéter. Fin 2015, le [Conseil départemental avait voté à l'unanimité un vœu](#) pour demander à l'Etat de garantir à SNCF Réseau les moyens financiers d'achever ce schéma directeur du RER E à l'Est et les études d'exploitation de la nouvelle gare, ainsi que de mettre tous les moyens en oeuvre pour accélérer la réalisation de cette station d'interconnexion RER E – Ligne 15 afin qu'elle entre en service en même temps que la ligne 15.

Fin janvier 2016, le président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Christian Favier, son homologue de Seine-et-Marne, Jean-Jacques Barbaux, ainsi que les maires des trois communes concernées, Dominique Adenot à Champigny, Jean-Pierre Spilbauer à Bry et Jacques-Alain Bénisti à Villiers, ont écrit à nouveau au préfet de la région, Jean-François Carencu, pour remettre le dossier au-dessus de la pile. *« Aujourd'hui, la presse se fait l'écho que vous êtes pleinement engagé pour obtenir le bouclage du plan de financement du prolongement du RER E à l'ouest. De notre point de vue, la ligne du RER E prolongée à terme forme bien évidemment un tout, et ne pourra bien fonctionner que si l'ensemble de la ligne bénéficie d'investissements coordonnés et compatibles entre eux. Il nous paraît donc essentiel que des avancées simultanées puissent être réalisées sur tous les projets d'investissements concernant le RER E. Ainsi, il nous semble indispensable que des engagements importants puissent être actés à court terme pour le financement de la gare du RER E de Champigny-Bry-Villiers. Comme elle constitue une des principales interconnexions du Grand Paris Express avec une ligne des servant la grande couronne, il nous apparaît légitime que la Société du Grand Paris s'implique de façon conséquente dans son financement, dans le prolongement des premiers engagements financiers qu'elle a décidés. La réalisation de cette gare sur le RER E est par ailleurs indispensable pour l'aménagement de ce secteur, identifié dans le cadre du Comité Interministériel du Grand Paris comme prioritaire en termes de site à aménager à l'échelle de l'Ile-de France, afin d'y développer des programmes de développement économique et de logements. De même, il nous apparaît nécessaire que l'Etat, co-financier du contrat de plan, affirme son implication financière dans le projet du Schéma directeur du RER E à l'est, qui doit bientôt être approuvé par le CA du STIF. Ce projet est une des fortes priorités identifiées par la ligne « études et premiers travaux » du CPER 2015 – 2020 », plaident les élus qui demandent un rendez-vous au préfet pour échanger sur ce dossier.*